



**Procès-verbal**  
**Réunion du Conseil québécois**  
**Hotel Plaza, Québec**  
**7 et 8 octobre 2024**

---

Présences :	Frédéric Boucher-Legault, président CD7 Montréal
	Sonia Gagné, présidente, CD8, Bas-St-Laurent/Gaspé/Iles-M/Côte-Nord
	France Lebel, directrice, SLCD
	Jimmy Mailhot, président, CD4, Mauricie
	Jean-Nicolas Minville, président, CD6, Montérégie
	Mamadou Ndiaye, directeur, groupes d'équité
	Sébastien Paquette, président, Conseil québécois des Syndicats universitaires - CQSU
	Jean-François Paradis, président, CD1 – Estrie / Bois-Francs (via Teams)
	Kevin Piton, suppléant, VPER-Québec
	Stéphanie Rochon, présidente, CD3, Québec /Québec-Métro
	Sonya Simard, directrice, comité des femmes
	Sébastien Tremblay, président, CD5, Saguenay/Lac-St-Jean/Chibougamau/Chapais

Élu/Personnel : Yvon Barrière, VPER-Québec      Jonathan Choquette, conseiller politique et communication  
Jean-Michel Fortin, coordonnateur (Teams)  
Zita Kouakou, adjointe exécutive

Début de la rencontre du Conseil québécois : 7 octobre à 8h40

**1. Adoption de l'ordre du jour;**

- Points varia :
  - Présence de secouristes aux manifestations de l'AFPC-QC
  - Table ronde nationale des SLCD
  - Comité environnement

p/a Sonia Gagné / Sonya Simard

**Adopté à l'unanimité.** (Vote no.1)

**2. Mot de bienvenue du VPER;**

- Déroulement des rencontres du Conseil québécois : langage, ton, ponctualité, respect du calendrier de planification. Faire part de tout problème.
- Tournée annuelle des Conseils de district : visite à Québec et au Bas-St-Laurent la semaine dernière. Visite prévue à Trois-Rivières la semaine prochaine.
- Phénix :
  - Suivi effectif des contestations (1 500\$); une autre méthode disponible pour les contestations.
  - Nouvelle application Dayforce (50% par IA)
- Campagne télétravail
- Remise des chèques du Fonds de justice sociale

**3. Tour de table brise-glace;**

**4. Adoption des procès-verbaux;**

- Réunion du 18 au 20 mars 2024

Motion de reconsidération du procès-verbal de la rencontre du 18 au 20 mars 2024.

Sébastien Paquette / Sonya Simard

**Adopté à l'unanimité.** (Vote no.2)

Proposition de réadopter le procès-verbal de la rencontre du 18 au 20 mars 2024 avec les modifications suivantes :

- Financement non-utilisé des 3L remis aux FNP

**Attendu que** le conseil régional des 3L-Abitibi-Témiscamingue n'a pas eu de budget depuis deux ans

**Attendu que** les fonds non publics ont besoin de financement

**Il est résolu** que le budget des 3L-Abitibi-Témiscamingue non remis pour les années 2023 et 2024 soit remis aux sections locales des Fonds non publics du Québec pour démontrer notre support à leur grève.

**Il est de plus résolu que** l'AFPC-Québec donne 10 000 \$ supplémentaires aux sections locales en grève des fonds non publics du Québec à partir des surplus accumulés.

p/a Sébastien Paquette / Sonya Simard

**Adopté à l'unanimité.** (Vote no.3)

- Réunion du 10 au 13 juin 2024

p/a Jimmy Mailhot / Sonia Gagné

**Adopté à l'unanimité.** (Vote no.4)

**5. Résumé : dossiers en cours;**

Points couverts dans le mot de bienvenue.

**6. Présentation et adoption des rapports des conseils de district;**

- Conseil de district no.1 – Estrie / Bois-Francs : une rencontre du Conseil depuis la dernière rencontre du Conseil québécois
- Conseil de district no.3 – Québec
- Conseil de district no.4 – Mauricie
- Conseil de district no.5 : rencontre le 17 septembre 2024

- Conseil de district no.6 - Corémont
- Conseil de district no.7 – Montréal : visite au congrès du SEIC le 4 octobre 2024
- Conseil de district no.8 – Bas St-Laurent/Gaspésie

p/a Stéphanie Rochon / Frédéric Boucher-Legault

**Adoptés à l'unanimité.** (Vote no.5)

#### **7. Présentation et adoption des rapports des comités régionaux;**

- Comité des femmes : conférence des femmes, 4-6 avril 2025, Baie Saint-Paul. Activités de passation entre la directrice et sa suppléante en vue d'une transition.
- Comité des groupes d'équité : enjeu des listes et de l'auto-identification des groupes d'équité
- SLCD : démission de la présidente.
- CQSU
- Rapport du VPER suppléant

p/a Sébastien Paquette / Sébastien Tremblay

**Adoptés à l'unanimité.** (Vote no.6)

#### **8. Libération régulière : administration des conseils de district;** (Reprise des discussions entamées en juin 2024).

- Penser d'autres formules : per diem, montant forfaitaire par heure/jour
- Répartition de surplus alloués à un comité (ex : action politique)
- Mesures incitatives pour motiver les membres : résolutions aux congrès pour des libérations à la charge de l'AFPC.

#### **9. Financement comité Gala reconnaissance;**

- Subventions à considérer et discuter pour l'organisation

#### **10. Présentation et adoption des rapports des comités permanents;**

- Action politique
- Éducation : une augmentation de 440 000 \$ de plus pour le cycle.
- SST
- Finances.

p/a Jean-François Paradis / Sonia Gagné

**Adoptés à l'unanimité.** (Vote no.7)

#### **11. Présentation et adoption des rapports des comités ad hoc;**

- Comité des récompenses et titres honorifiques/Organisation du Gala de reconnaissance

p/a Jean-François Paradis / Kevin Piton

**Adopté à l'unanimité.** (Vote no.8)

- Comité du fonds de justice sociale – Pas de rapport
- Comité d'organisation des jeunes – Pas de rapport

#### **12. Fonds de solidarité vs FTQ;**

- Discussions au sein du Fonds relatives au fondement de l'organisation
- Nouveau souffle avec la nouvelle coordinatrice
- Entente signée avec les VPER de RCN, Ontario et le directeur des finances : les cotisations des membres de Gatineau seront versées à la FTQ.

#### **13. Communications;**

- Pas de rencontre du comité communication FTQ pendant l'été
- Campagne du télétravail menée au cours du dernier trimestre
- Modifications faites au site web ; communiquer avec le conseiller politique pour la mise à jour.
- Listes de communication : formation prévue dans les prochaines années pour les conseillers et conseillères sur la plateforme Action network.

- Inviter les membres à s'inscrire au bulletin sur le site web ou sur le site national à partir de leur portail
- Cartes de membres : impossible pour les nouveaux membres de remplir le formulaire sur l'ordinateur de l'employeur

#### 14. **Résolutions:**

##### ▪ **Modification Règlement 17**

**IL EST RÉSOLU QUE** le règlement 17 soit modifié comme suit :

Règlement 17

- 1- À moins de disposition contraire des statuts des comités **actifs** de district créés en vertu de l'article 15 des statuts de l'AFPC, leur quorum est fixé à trois personnes provenant d'au moins deux éléments/SLCD différentes. **Au moins une personne doit faire partie de l'exécutif du comité concerné pour chacune des réunions conformes.**
- 2- **Pour tous les comités de districts et Conseils de districts, le premier avis de convocation de chacune des réunions réglementaires doit être envoyé au minimum 14 jours avant la réunion, sauf disposition contraire des statuts des instances concernées. Les rappels subséquents dans un délai de moins de 14 jours ne sont pas considérés non-conformes.**

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** cette modification entrera en vigueur le 1 janvier 2025 afin de ne pas pénaliser les comités qui se sont conformés à la version existante pour l'année 2024.

p/a Jimmy Mailhot / Sébastien Paquette

-----  
**Proposition de scinder la résolution comme suit :**

- **IL EST RÉSOLU QUE** le règlement 17 soit modifié comme suit :

Règlement 17

- 1- À moins de disposition contraire des statuts des comités **actifs** de district créés en vertu de l'article 15 des statuts de l'AFPC, leur quorum est fixé à trois personnes provenant d'au moins deux éléments/SLCD différentes. **Au moins une personne doit faire partie de l'exécutif du comité concerné pour chacune des réunions conformes.**

+++++

- **IL EST RÉSOLU QUE** le règlement 17 soit modifié comme suit :

Règlement 17

- 2- **Pour tous les comités de districts et Conseils de districts, le premier avis de convocation de chacune des réunions réglementaires doit être envoyé au minimum 14 jours avant la réunion, sauf disposition contraire des statuts ou règlements des instances concernées. Les rappels subséquents dans un délai de moins de 14 jours ne sont pas considérés non-conformes.**

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** cette modification entrera en vigueur le 1er janvier 2025 afin de ne pas pénaliser les comités qui se sont conformés à la version existante pour l'année 2024.

p/a Sébastien Tremblay / Sonia Gagné

#### **Vote portant sur la scission**

**Adoptée à la majorité.** (Vote no.9)

Pour : Sonia Gagné, France Lebel, Jean-François Paradis, Sonya Simard, Sébastien Tremblay

Contre : Frédéric Boucher-Legault, Stéphanie Rochon

Abstention : Jean-Nicolas Minville, Jimmy Mailhot, Mamadou Ndiaye, Sébastien Paquette, Kevin Piton

+++++

**Vote du résolu 1 de la résolution (après scission)**

- À moins de disposition contraire des statuts des comités **actifs** de district créés en vertu de l'article 15 des statuts de l'AFPC, leur quorum est fixé à trois personnes provenant d'au moins deux éléments/SLCD différentes. **Au moins une personne doit faire partie de l'exécutif du comité concerné pour chacune des réunions conformes**

p/a Jimmy Mailhot / Sébastien Paquette

**Adoptée à la l'unanimité.** (Vote no.10)

Abstention: Mamadou Ndiaye

Absent : Jean-François Paradis

+++++

**Vote du résolu 2 de la résolution (après scission)**

Règlement 17

- **Pour tous les comités de districts et Conseils de districts, le premier avis de convocation de chacune des réunions réglementaires doit être envoyé au minimum 14 jours avant la réunion, sauf disposition contraire des statuts ou règlements des instances concernées. Les rappels subséquents dans un délai de moins de 14 jours ne sont pas considérés non-conformes.**

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** cette modification entrera en vigueur le 1er janvier 2025 afin de ne pas pénaliser les comités qui se sont conformés à la version existante pour l'année 2024.

p/a Jimmy Mailhot / Sébastien Paquette

**Adoptée à la l'unanimité.** (Vote no.11)

- Mise en œuvre du plan d'action stratégique

**Attendu que** le rapport des résultats de la 1re phase de l'exercice de planification stratégique a été déposé en mai 2023

**Attendu que** la somme d'au moins 50 000\$ a été investie dans cette exercice jusqu'à maintenant et que le plan d'action est existant et en attente de sa mise-en-œuvre

**Attendu que** l'AFPC-Québec ne dispose pas de l'expertise et de la capacité interne de mettre en œuvre une bonne partie des recommandations et actions

**Il est résolu que** le Conseil Québécois adopte un budget de 50 000\$ provenant des surplus accumulés pour permettre à l'AFPC-Québec de mandater la firme Espaces Stratégies à collaborer à la mise-en-œuvre des actions prévues dans le plan d'action stratégique **ou pour libérer des membres du comité action politique pour la mise en œuvre;**

**Il est de plus résolu que** le Conseil Québécois mandate le comité d'action politique d'assurer le calendrier efficace afin de parvenir à appliquer chacune des recommandations du plan d'action dans les temps requis pour que l'entièreté du plan soit exécuté avant la tenue du congrès triennal de l'AFPC-Québec de mai 2026.

p/a Jimmy Mailhot / Frédéric Boucher-Legault

Dissidence : Jean-François Paradis

- Proposition d'amendement de la résolution comme suit :

**Attendu que** le rapport des résultats de la 1re phase de l'exercice de planification stratégique a été déposé en mai 2023

**Attendu que** la somme d'au moins 50 000\$ a été investie dans cette exercice jusqu'à maintenant et que le plan d'action est existant et en attente de sa mise-en-œuvre

**Attendu que** l'AFPC-Québec ne dispose pas de l'expertise et de la capacité interne de mettre en œuvre une bonne partie des recommandations et actions

**Il est résolu que** le Conseil Québécois adopte un budget de 50 000\$ provenant des surplus accumulés pour permettre à l'AFPC-Québec de mandater la firme Espaces Stratégies à collaborer à la mise-en-œuvre des actions prévues dans le plan d'action stratégique **ou pour libérer des membres du comité action politique pour la mise en œuvre;**

**Il est de plus résolu que** le Conseil Québécois mandate le comité d'action politique d'assurer le calendrier efficace afin de parvenir à appliquer chacune des recommandations du plan d'action dans les temps requis pour que l'entièreté du plan soit exécuté avant la tenue du congrès triennal de l'AFPC-Québec de mai 2026.

p/a Sébastien Paquette / Kevin Piton

**Adoptée à la majorité.** (Vote no. 12)

Contre: France Lebel, Jimmy Mailhot, Mamadou Ndiaye, Sébastien Tremblay

Abstention : Jean-François Paradis

**Vote de la résolution tel qu'amendée :**

**Adoptée à la majorité.** (Vote no. 13)

Contre : Mamadou Ndiaye, Jean-François Paradis

**15. Nomination d'un directeur au Département de la représentation;**

Dan Fisher nommé nouveau directeur au département de la représentation

**16. Nomination d'un directeur au Département des Bureaux régionaux;**

Jawara Gairey nommé nouveau directeur au département des bureaux régionaux

**17. Somme : don subvention aux sections locales ou aux membres;**

Subvention aux activités de sections locales à gérer avec modération et de façon tripartite : section locale, élément et AFPC-QC.

**18. Prochaines rencontres du Conseil québécois**

- 3-7 février 2025 : Courtyard Brossard
- 20-25 mai 2025 : Centre des congrès St-Hyacinthe (Dirigeants nationaux inclus)
- 14-17 octobre 2025 : Auberge Baluchon, St-Paulin – exercice de révision des statuts et règlements en prévision du Congrès 2026

**19. Conseil de district des 3L**

- Conseil inactif depuis longtemps. Récente démission des trois membres de l'exécutif.
- Assemblée générale à organiser conformément aux statuts et règlements

**20. Création d'un nouveau Conseil de district;**

Discussions sur la question : nouveau Conseil de district 9 qui regrouperait Gatineau et l'Abitibi.

**21. Lettre de créances pour les rencontres des comités de district;**

Discussions sur la question : disposition toujours appliquée, mais différemment par conseils.

**22. Demande au personnel / conseiller attitré 2;**

Information : les demandes hors des activités ordinaires devraient transiter par le coordonnateur et le VPER-QC

**23. Direction des jeunes au Conseil québécois en février 2025 avant les Dirigeants nationaux en mai 2025;**

- Discussions sur l'autorisation de la présence d'un.e président.e des jeunes à la prochaine rencontre du Conseil québécois

- Sous réserve de la validation des procès-verbaux par le comité des finances début janvier 2025
- Sous réserve de l'organisation des élections en février 2025

#### **24. Délimitation territoriale des districts;**

- Flou au niveau des limites territoriales des Conseils de district : champs d'actions et d'activités
- Procédure pour réviser la délimitation territoriale
- Inspiration initiale des régions administratives ; rien d'inscrit aux statuts et règlements.
- Proposition de faire un atelier pendant les Dirigeants nationaux pour déterminer leurs régions et lieux de travail
- Complexification de la situation par le télétravail
- Trouver les cartes papier et actives déjà disponibles

#### **25. Registraire des entreprises : mise à jour et déclaration annuelles;**

Exposé sur les nouvelles exigences et la nécessité de fournir les informations requises pour compléter la mise à jour et la déclaration annuelles.

#### **26. Varia;**

- Présence de secouristes aux manifestations de l'AFPC-QC : incident ou malaise de participant.e.s survenu lors de manifestations.
  - Trousse de premiers soins disponible dans le camion de l'AFPC-QC.
  - Suivi à faire - organisation interne pendant les événements : identifier des participants secouristes
- Table ronde nationale des SLCD : report de l'événement en décembre et changement du lieu – à Toronto
- Comité environnement :
  - Rencontre initiale : mandat, fonctionnement, plan d'action, etc.
  - Se doter d'une ligne de budget au prochain congrès en 2026
  - Formation RIC (FTQ), 14-16 mai 2025 à l'Auberge du Lac Taureau
  - Comité institué au congrès 2011 : comité permanent
- Camion : améliorations en voie de finition
- Solidarité syndicale :
  - Appel à la solidarité pour protéger des VPN SEIC face aux menaces de l'employeur
  - Retrait des conseillers syndicaux des Tables de négociations.
  - Action en Cour concernant le licenciement d'un représentant syndical en raison de ses activités syndicales.
- Lettre en soutien au Français : proposition d'écrire une lettre au CNA

Fin de la rencontre le 8 octobre 2024 à 16h51.

p/a Jean-Nicolas Minville / Sonya Simard

**Adopté à l'unanimité.** (Vote no.14)

Notes prises par Zita Kouakou.



Yvon Barrière, VPER

Kevin Piton, VPER suppléant



Procès-verbal  
Réunion du Conseil québécois  
Hotel Plaza, Québec  
7 et 8 octobre 2024

---

**ANNEXE 1 : consignation des votes**

<b>Vote no.</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>
Frédéric Boucher-Legault	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1
Sonia Gagné	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
France Lebel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
Jimmy Mailhot	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	2	1	1
Jean-Nicolas Minville	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	1	1
Mamadou Ndiaye	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	1	2	2	1
Sébastien Paquette	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	1	1
Jean-François Paradis	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	1	3	2	1
Kevin Piton	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	1	1
Stéphanie Rochon	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1
Sonya Simard	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sébastien Tremblay	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1

Légende:

- 1 - Pour
- 2 - Contre
- 3 - Abstention
- 4 - Absence